

CONSOMMATION

Chauffage au gaz :
stop ou encore ?

Cyril Radici

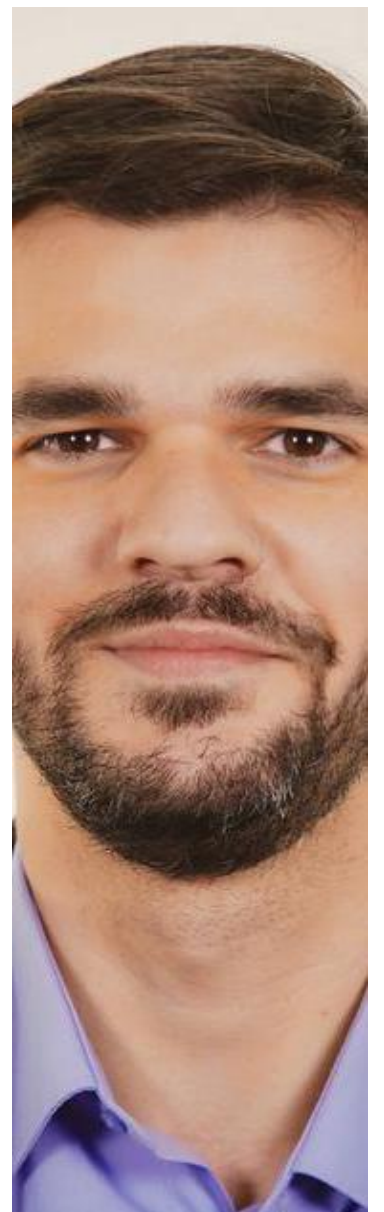
Syndicat de la maintenance et des services en efficacité énergétique



En 2025, les 8 millions de foyers qui se chauffent au gaz vont de nouveau subir une hausse des prix et des taxes. Faut-il abandonner le gaz pour l'électrique ? Nos experts vous éclairent. **Dossier réalisé par Manessa Terrien**

Antoine Autier

Responsable des études et lobbying chez UFC-Que Choisir



Le prix du gaz a augmenté de 12 % en huit mois et la TVA sur les chaudières est passée de 5,5 à 10 %. Est-ce la fin de la chaudière à gaz au profit de la pompe à chaleur ?

La chaudière à gaz vaut encore le coup en termes de rapport qualité-prix. Aujourd'hui, une chaudière installée coûte entre 4 000 et 5 000 euros quand une pompe à chaleur coûte entre 12 000 et 18 000 euros sans aides. Avec les aides, on est sur un reste à charge d'au moins 10 000 euros. Dans un contexte de pouvoir d'achat tendu, la chaudière reste encore très bien positionnée. Et sur le long terme, l'entretien et le dépannage reviennent à environ 260 euros par an en moyenne pour une chaudière contre 400 euros pour une pompe à chaleur. Lissé sur dix ans, il y a encore un écart de 1 500 euros.

Toutefois les tarifs du gaz augmentent et vont continuer indépendamment des cours...

C'est vrai, mais le prix de l'électricité va sans doute se rehausser aussi car il y a d'importants investissements à mener sur le territoire pour assumer l'électrification des usages. L'entretien du parc nucléaire et du réseau ainsi que la construction de nouvelles centrales ont un coût qu'il va bien falloir financer collectivement. Et puis, il y a le gaz vert, issu de la biométhanisation qui, si on le voulait, permettrait de décarboner le gaz. Aujourd'hui, on est beaucoup trop timide en la matière.

L'État soutient la pompe à chaleur. Est-ce la bonne solution ?

Ce n'est pas la solution miracle. On estime que 3,4 millions de personnes ne pourront pas passer à la pompe à chaleur pour des raisons techniques. En ville notamment ou dans les communes qui interdisent par exemple l'installation d'unité extérieure sur façade ou balcon via leur plan local d'urbanisme. Or, c'est obligatoire pour une pompe à chaleur. Donc, une grande partie des appartements en centre-ville ne peuvent pas passer à la pompe. Il y a aussi des distances à respecter, on ne peut pas installer une unité si les maisons sont trop collées les unes ou autres, pour éviter les nuisances sonores. Et puis, pour les maisons en secteur rural, encore faut-il que le réseau électrique soit suffisamment calibré pour passer toutes les maisons en pompes à chaleur. Enedis nous dit que ce n'est pas le cas.

Et si je dois changer ma chaudière, le tout électrique ?

Je pense que la remplacer par une chaudière très haute performance énergétique est une bonne solution. C'est la chaleur la plus confortable.

Faut-il changer son mode de chauffage au gaz pour de l'électrique ou une pompe à chaleur ?

À l'UFC-Que Choisir, nous avons une position générale qui est de soutenir les actions qui contribuent à diminuer l'émission de gaz à effet de serre. D'un point de vue pragmatique, je dirais que si techniquement et financièrement, vous pouvez le faire, faites-le dès à présent car toutes les mesures fiscales et réglementaires à venir vont vous y obliger. Mais nous portons une alerte très forte concernant ceux qui n'ont pas le choix. Car tout le monde ne pourra pas se passer du gaz.

Qui est concerné ?

Tous ceux qui subissent une contrainte économique trop forte. Changer tout un système coûte cher, avec des restes à charge qui dépassent les 10 000 euros pour les pompes à chaleur. Il y a des freins techniques aussi. Je pense à tous les ménages qui sont au gaz pour le chauffage mais aussi l'eau chaude sanitaire. Installer un ballon ou une pompe, tout le monde n'a pas la place.

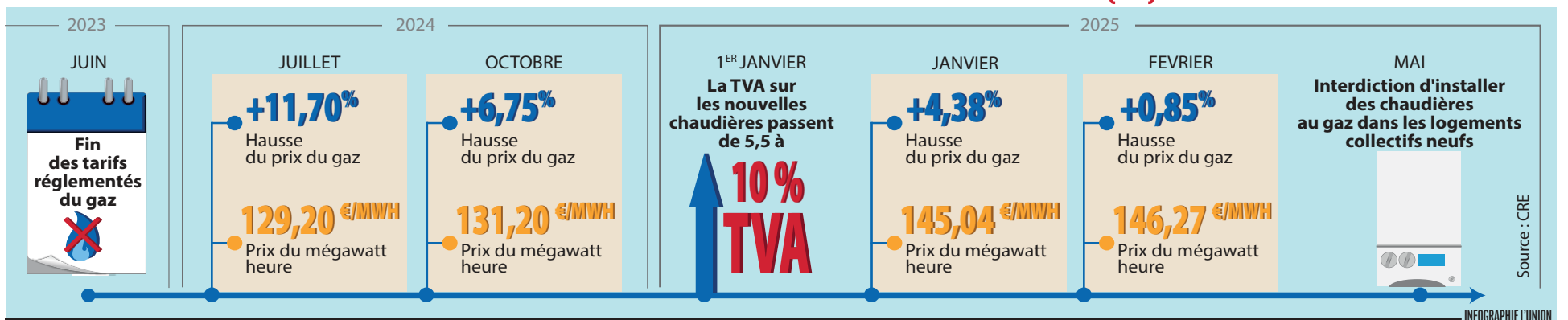
Que préconisez-vous ?

Pour ces foyers « captifs », il n'est pas normal qu'ils subissent les hausses tarifaires. Nous militons pour un bouclier qui s'appliquerait sur l'abonnement du gaz. Avec la baisse du nombre de consommateurs, mathématiquement, les frais d'entretien du réseau vont reposer sur moins de monde. Les factures vont augmenter. Or, ce serait la double peine pour ceux qui n'ont pas d'autres choix. Il faut donc un bouclier, un seuil au-dessus duquel c'est la collectivité qui prend en charge ces coûts. Par ailleurs, nous ne sommes pas contre le fait de faire jouer le signal prix pour faire changer nos habitudes de consommation et réduire l'impact climatique. Mais au lieu d'augmenter la fiscalité sur le gaz, il serait plus encourageant de baisser celle sur l'électricité.

Les gens semblent perdus dans leur choix.

Parce que les politiques publiques manquent de visibilité et de cohérence. Il y a deux ans encore, l'État donnait des aides pour installer des chaudières très hautes performance énergétique, aujourd'hui il est en train d'augmenter la TVA. Il faudrait se donner dix ans avec un cap clair et ne pas jouer de coups de massue sur le consommateur.

EVOLUTION DU PRIX REPÈRE DE VENTE DU GAZ POUR LES PARTICULIERS (TTC)



« Je n'ai pas 15 000 euros à mettre dans une pompe à chaleur »

C'est sous un regard inquiet que Solène observe le technicien s'affairer devant sa chaudière. Après seize ans de bons et loyaux services, voici que la machine donne des signes de faiblesses. « En plein hiver, alors qu'il gèle tous les matins », soupire l'ancienne institutrice en reconversion que nous rencontrons à Poix-Terron.

La réparation tiendra quelque temps, mais il va falloir changer. Cette mère de deux enfants aux revenus « un peu tendus en ce moment » y réfléchit depuis au moins deux ans. « Ce sera une chaudière au gaz. C'est 3 900 euros, c'est ça ? – Oui, livrée et posée. Un ancien modèle Frisquet qu'on a encore en stock. »

En 2024, les ventes sur les chaudières étaient en hausse de 12 % quand les pompes à chaleur se sont effondrées

Sans aucune aide et malgré une TVA passée de 5,5 à 10 % en janvier 2025, elle assume. « Tout augmente de toute façon, non ? Moi, je n'ai pas 15 000 euros à mettre dans une pompe à chaleur. J'ai fait les simulations sur MaPrimRénov, il faudrait encore que je sorte 8 000 euros. C'est une bonne partie de mon livret A, pour les pépins. Vous imaginez, si ma voiture me lâche... Non. »

LES PROFESSIONNELS TIENNENT GRÂCE AU DÉPANNAGE

C'est loin d'être un cas isolé. Selon le Synasav, le syndicat national de la maintenance et des services en efficacité énergétique, en 2024, les ventes sur les chaudières étaient en hausse de 12 % quand



Pour Erdan Farikan, gérant de la Plomberie champenoise à Reims, ici en intervention sur une chaudière à gaz, la pompe à chaleur ne permet pas forcément de faire des économies en cas de gros coups de froid. Stéphanie Jayet

les pompes à chaleur se sont effondrées. « La réalité, c'est le pouvoir d'achat des Français », commente Cyril Radici, directeur. Plus tard, c'est chez Thierry et sa femme que la camionnette s'arrête pour un dépannage. Pas insensible à l'argument écologique, selon lequel « le gaz naturel, il n'en a que le nom » et qu'il faut bien « faire quelque chose pour la planète qui fout le camp », le couple de retraités a changé son installation au fioul il y a huit ans pour une chaudière au gaz. Toutefois, ils préviennent : « On ne ressortira pas un chèque comme ça pour une pompe à chaleur. » Les hausses du prix ne sont-elles pas dissuasives ? « On a pris 550 euros en plus. Mais bon... tout aug-

mente. » Les clients sont attentistes, confirme Johann Pierrot, chauffagiste à Vrigne-aux-Bois. « Je n'ai pas fait une pompe cette année, un peu de chaudières mais je fais surtout du dépannage. Les gens gardent leur équipement et le font durer. » Et de pointer du doigt le maquis des aides « qui changent tout le temps ». Les professionnels s'attendent à une année 2025 « compliquée » avec la hausse de la TVA sur l'installation de nouvelles chaudières. « Ceux qui faisaient beaucoup d'installations, ce sera tendu, concède M. Radici qui représente 20 000 PME et TPE du secteur. Il faut arrêter d'aller contre les Français aussi brutalement. » ■

LES AUTRES POINTS

Pour s'y retrouver dans le maquis des aides...

MaPrim'Rénov, fonds énergie Action logement, prêts à l'amélioration de l'habitat de la Caf et la MSA, exonération de la taxe foncière... Sacré maquis que celui des aides. Pour vous éclairer, l'Office national de la précarité énergétique a créé un tableau de bord qui réunit toutes les aides disponibles pour effectuer des travaux d'amélioration énergétique de son logement ou simplement se faire aider à payer sa facture. Pas moins de dix-neuf dispositifs existent pour les travaux et sept pour les aides à la facture énergétique.

Des efforts au quotidien qui atteignent leurs limites

Selon le baromètre info-énergie 2024 du médiateur national de l'énergie, les factures d'énergie demeurent une préoccupation majeure pour 85 % des consommateurs. 75 % d'entre eux continuent de restreindre leur chauffage pour limiter le montant de

leurs factures. 30 % déclarent souffrir du froid dans leur logement (14 % en 2020). Ces efforts semblent atteindre leurs limites, 45 % déclarant faire déjà le maximum.

Quelques astuces pour se chauffer moins cher

L'Ademe recommande de conserver une température de 19 °C dans les pièces à vivre, entre 16 et 17 °C dans les chambres et environ 22 °C pour la salle de bains lorsque vous êtes dedans. Équipez-vous de rideaux, certains sont même spécifiquement thermiques. Idem avec des bas de porte. Même quand il fait froid, il faut aérer son intérieur afin d'évacuer l'humidité qui refroidit la pièce. Côté radiateurs, évitez les émetteurs type grille-pain. Remplacez-les par des radiateurs à inertie ou à panneaux rayonnants. Plus de haut de gamme, les radiateurs à double cœur de chauffe. Il faut bien dimensionner son radiateur au volume de sa pièce. C'est plus onéreux à l'achat, mais sur le long terme les économies sont réelles.



SAINT-VALENTIN

REPAS + BOISSONS + SPECTACLE

Vendredi 14 Février, 19h00
ou
Samedi 15 Février, 19h00

À partir de **90€**

MENU

Tartare de la mer, sauce cocktail et minis crevettes, salade océane et pain suédois
**

Volaille Française cuite basse température, sauce Champenoise, gratin dauphinois et légumes du soleil façon ratatouille
**

La gourmandise du "K"

FORFAIT BOISSONS

1/2 bouteille de Champagne Vranken
+ 1/2 bouteille d'eau minérale Vittel



03.26.04.11.11